

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DECISION DU PRESIDENT

Objet : Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais
Demandes de subventions : de Audois,
Diagnostic réseau d'assainissement - Commune SOUPEX du VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 4°, L 2122-23 et L 5211-2,
de VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-208 en date du 9 décembre 2021 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,

Décision n° 22-99 CONSIDERANT qu'il convient de mettre à niveau l'assainissement sur le bourg en réalisant un diagnostic du réseau d'assainissement du bourg et la mise à jour du zonage de la commune de SOUPEX,

DECIDE

ARTICLE I : de déposer auprès l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, sise Immeuble Le Mondial, 219 rue le Titien, CS 59549, 34961 MONTPELLIER CEDEX 2, et du Département de l'Aude, sis allée Raymond Courrière, 11855 CARCASSONNE les demandes de subventions suivantes :

Ampliation faite le

Certifié exécutoire en
Préfecture le :

Et par la publication
informatique le :

| Intitulé de l'opération | Diagnostic du réseau d'assainissement |
|--|---------------------------------------|
| Localisation | SOUPEX |
| Année de démarrage des travaux | 2023 |
| Montant de l'opération (HT) | 18 955,00 € |
| Taux d'aide de l'agence de l'eau | 50 % |
| Montant d'aide de l'agence de l'eau (HT) | 9 477,50 € |
| Taux d'aide du CD11 (HT) | 30 % |
| Montant de l'aide du CD11 (HT) | 5 686,50 € |
| Autofinancement | 3 791,00 € |

ARTICLE II : la présente décision n° 22-99 sera inscrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire.

ARTICLE III: Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Percepteur

Castelnaudary, le 27 septembre 2022

Le Président,

Philippe GREFFIER